

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-JEAN-DE-DIEU

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par le soussigné,  
**secrétaire-trésorier** de la susdite  
**municipalité, QUE :**

Lors d'une séance ordinaire du conseil tenue le lundi 13 février 2023, le conseil de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu a adopté le projet de règlement suivant :

**« Projet de règlement numéro 461 relatif à la démolition des bâtiments de la municipalité de Saint-Jean-de-Dieu »;**

Le lundi 13 mars 2023, à 19h30, à l'édifice municipal situé au 32, rue Principale Sud, Saint-Jean-de-Dieu, aura lieu une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement. La municipalité y expliquera le projet de règlement et y entendra les organismes et les personnes qui désirent s'exprimer. Une copie de ce projet de règlement peut être consultée à l'édifice municipal, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Le projet de règlement 461 ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

**DONNÉ à Saint-Jean-de-Dieu,**  
**ce 6<sup>e</sup> jour de mars deux mille vingt trois**

  
Greffier-trésorier